

Plan d'urgence pour l'emploi
L'UDES défend 20 mesures pour l'emploi
devant la ministre du Travail

Reçu ce jour par Madame Myriam El Khomri, Hugues Vidor, Président de l'UDES a formulé 20 propositions efficaces destinées à permettre aux entreprises de développer rapidement leurs activités et de créer de nouveaux emplois.

Ces 20 propositions visent notamment à :

- Accompagner le retour de la croissance en emplois et mettre en place des mesures exceptionnelles et immédiates en faveur des entreprises de moins de 50 salariés, de l'alternance et de l'entrepreneuriat participatif ou social.
- Diminuer durablement le coût du travail en transformant le CICE en un dispositif de baisse des charges bénéficiant à toutes les entreprises, quels que soient leurs statuts fiscaux, y compris les entreprises associatives.
- Sécuriser les relations de travail en matière de licenciement et mettre en place un contrat de projet à durée indéterminée¹.
- Mobiliser des moyens pour sortir les demandeurs d'emploi de longue durée de la spirale du chômage.
- Réaliser une véritable réforme fiscale permettant d'aller vers une baisse de la pression et un meilleur équilibre entre travail, capital et consommation.

A l'issue de l'entretien, Hugues Vidor a déclaré que « *la ministre s'était montrée attentive aux propositions portées par l'UDES et notamment sur les questions relatives à une aide forfaitaire exceptionnelle pour les employeurs et à la sécurisation juridique des relations de travail. Elle a également souligné que l'entrée de l'UDES dans différentes instances du dialogue social était en cours d'examen avancé et que cette question devrait trouver une issue favorable dans le courant du premier semestre 2016* ».

[Télécharger les 20 propositions de l'UDES](#)

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 26 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 70 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.

¹ Sans limitation de durée, la rupture de ce contrat serait conditionnée à la fin du projet ou de la mission ou à la fin de la programmation d'un financement.